



Bulletin Officiel

N° 5472 Lundi 30 Octobre 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

AMEN BANK SUBORDONNE 2017-2 2-7

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

SOCIETE DE PRODUCTION AGRICOLE TEBOLBA – SOPAT - 8-11

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOTIPAPIER 12-16

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

HANNIBAL LEASE 17

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING – U.A.D.H - 18-19
SOCIETE AeTECH 20

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION 21

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE – BTK – AGO - 22
BANQUE TUNISO-KOWEITIEENNE – BTK – AGE - 23

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH » 24

COURBE DES TAUX

25

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

26-27

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- CHO

AVIS DE SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire
sans recours à l'appel public à l'épargne**

بنك الأمان

AMEN BANK

*Société Anonyme au capital social de 132.405.000 Dinars
Divisé en 26.481.000 actions de valeur nominale 5 dinars entièrement libérées
Siège social : Av.Mohamed V- 1002 Tunis – RC : B176041996
Tél. : 71 148 000 ; Fax : 71 833 517*

**Emission d'un emprunt obligataire Subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne
« Amen Bank Subordonné 2017-2 »
De 30 000 000 Dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 000 000 Dinars
Prix d'émission : 100 dinars**

L'emprunt est réparti en cinq catégories A, B, C, D et E comme suit :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel par obligation subordonnée
Catégorie A	5 Ans	7,50%	Amortissement trimestriel constant à partir du 1 ^{ère} trimestre
Catégorie B	5 Ans	7,55%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
Catégorie C	7 Ans dont 2 ans de franchise	7,75%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année
Catégorie D	7 Ans in fine	7,95%	In fine
Catégorie E	7 ans à Coupon Unique*	7,98%	Remboursement principal et coupon à l'échéance

1. Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le **16/06/2016** a autorisé l'émission d'un Emprunt Obligataire en une ou plusieurs tranches d'un montant maximum de 300 millions de dinars au cours de l'année 2017, et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire l'Amen Bank, s'est réuni le **20/09/2017** et a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 30 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne.

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2-1 Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 30 Millions de dinars divisé en 300 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal. Le montant définitif de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2017-2» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

* Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue une seule fois à l'échéance finale de l'emprunt avec paiement des intérêts capitalisés.

- Suite -

2-2 Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **25 Octobre 2017** auprès d'Amen Bank, et seront clôturées au plus tard le **25 Décembre 2017**.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 40 Millions de Dinars est intégralement souscrit.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 25 Décembre 2017, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le 25 Décembre 2017, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **25 Janvier 2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts, passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2-3 But de l'émission :

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.

- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3. Caractéristiques des titres émis :

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2017-2 ».

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Forme des obligations: Les obligations subordonnées seront nominatives.

Nature des titres : Titres de créances.

La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination.

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Catégorie des titres :

Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination.

- Suite -

Modalités et délais de délivrance des titres :

Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par Amen Bank mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisis et la quantité y afférente.

Jouissance :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25 Décembre 2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse est fixée au **25 Décembre 2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées sont payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans avec amortissement trimestriel:

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie C d'une durée de 7 ans dont 2 ans de franchise :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans in Fine :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,95% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Pour la catégorie E d'une durée de 7 ans à coupon unique :

Taux fixe : Taux annuel brut de 7,98% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée à la fin de la période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Amortissement et remboursement :

➤ Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement trimestriel de 5 DT par obligation. Cet amortissement commence au premier trimestre de la première année.

➤ Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la première année.

➤ Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie C feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation. Cet amortissement commence à la troisième année.

- Suite -

- Les obligations subordonnées émises relatifs à la catégorie D et E feront l'objet d'un seul amortissement in fine.
- L'emprunt sera amorti en totalité le 25/12/2022 pour la catégorie A et B, et le 25/12/2024 pour la catégorie C, D et E.

Paiement :

Le paiement trimestriel des intérêts et le remboursement du capital dû pour la catégorie A seront effectués à terme échu le 25 Mars, le 25 juin, le 25 septembre et le 25 décembre de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû pour les catégories B seront effectués à terme échu le 25 décembre de chaque année auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement annuel des intérêts dû pour la catégorie C sera effectué à terme échu le 25 décembre de chaque année, le premier remboursement en capital sera effectué le 25 décembre 2020, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement annuel des intérêts dû pour la catégorie D sera effectué à terme échu le 25 décembre de chaque année, le remboursement en capital sera effectué le 25 décembre 2024, auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le paiement des intérêts et le remboursement du capital dû pour la catégorie E seront effectués à terme échu le 25 décembre 2024 auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Le premier paiement des intérêts aura lieu le 25 mars 2018 pour la catégorie A et 25 décembre 2018 pour les catégories B, C et D ; le 25 décembre 2024 pour la catégorie E. Le premier remboursement du capital de l'emprunt aura lieu le 25 Mars 2018 pour la catégorie A, le 25 décembre 2018 pour la catégorie B, le 25 décembre 2020 pour la catégorie C et 25 décembre 2024 pour la catégorie D et E.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,714% l'an (catégorie A), de 7,55% (Catégorie B), 7.75% (catégorie C), de 7.95% (catégorie D) et 7.98% (catégorie E) pour le présent emprunt subordonné.

Durée totale :

- Catégorie A : 5 ans (amortissement trimestriel)
- Catégorie B : 5 ans (amortissement constant)
- Catégorie C : 7 ans dont 2 années de franchise.
- Catégorie D : 7ans in Fine
- Catégorie E : 7ans

Durée de vie moyenne :

- Catégorie A : 2,63 ans (amortissement trimestriel)
- Catégorie B : 3 ans (amortissement constant)
- Catégorie C : 5 ans.
- Catégorie D : 7 ans in Fine
- Catégorie D : 7 ans

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

- Suite -

- Catégorie A : à taux fixe de 7,50% est de 2,343 années
- Catégorie B : à taux fixe de 7,55% est de 2,734 années
- Catégorie C : à taux fixe de 7,75% est de 4,277 années
- Catégorie D : à taux fixe de 7,95% est de 5,630 années
- Catégorie E : à taux fixe de 7,98% est de 7 années

Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

Rang de créance

En cas de liquidation de la banque émettrice, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination). Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30/08/16 sous le numéro de 16-004. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

Maintien de l'emprunt à son rang

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence sus-visé, aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de l'emprunt :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations subordonnées de l'« Emprunt Subordonné Amen Bank 2017-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Amen Bank. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligation ordinaires.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination)
- **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Société de Production Agricole Teboulba – SOPAT–

Siège Social : Avenue 23 janvier - BP 19 Teboulba – Tunisie

Notice à l'occasion de l'augmentation de capital social de la SOPAT de 21.941.250 DT à 27.861.250 DT par l'émission de 5.920.000 actions nouvelles de valeur nominale 1 DT et avec une prime d'émission de 0,250 DT sans recours à l'appel public à l'épargne

décidée par

l'Assemblée Générale Extraordinaire du 14 Juillet 2017

1 – Renseignements généraux concernant la société :

1.1-Dénomination et siège social :

Société de Production Agricole Teboulba « SOPAT» - Avenue 23 janvier - BP 19 – 5080 Teboulba – Tunisie.
Tél : +216 73 604 149 - Fax : +216 73 604 111

1.2-Forme juridique et législation particulière applicable :

Forme juridique : Société anonyme

Législation particulière applicable : La SOPAT a été créée dans le cadre de la loi n° 88-18 du 2 Avril 1988, portant promulgation du code des investissements agricoles et de la pêche, telle que modifiée par la loi N°93-120 du 27 Décembre 1993, portant promulgation du code d'incitation aux investissements abrogé et remplacé par les dispositions de la loi n° 2016-71 du 30/09/2016 .

1.3-Date de constitution et Durée : SOPAT a été constituée le 6 janvier 1990 pour une durée de 99 ans.

1.4-Objet social : la société a pour objet :

- La production et la transformation des produits agricoles, agroalimentaires et viandes ;
- La création et l'exploitation directe de poulaillers de tout genre ;
- La production des poussins d'un jour, chaire et ponte, dindonneaux d'un jour, canetons et faisandeaux;
- L'organisation et l'exploitation de tout élevage de cheptel vivant tels qu'ovins, bovins, caprins ;
- La production et la commercialisation d'aliments composés ;
- L'exploitation et la mise en valeur de toute terre à vocation agricole ;
- Le séchage, la déshydratation de tout produit agricole ;
- Le stockage et la conservation de tout produit agricole à l'état naturel ou transformé, par le moyen d'entreposage simple ou frigorifique et/ou par les techniques de congélation et surgélation ;
- La transformation ou le traitement de tout déchet agricole ou agro-industriel en vue d'obtenir un aliment pour bétail ou un support organique ;
- Le transport, l'entreposage, la distribution et la commercialisation au stade de gros et du détail, des produits sortis des usines, des laboratoires et des exploitations ou de tout autre produit agricole à l'état naturel, par elle-même et par ses moyens propres, tels que magasins et entrepôts de vente et d'exposition ou par l'intermédiaire des tiers, tels que commissaires, correspondants et représentants ;
- Sous réserve le cas échéant du respect des dispositions légales et réglementaires propres à ces activités
- Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie d'exploitation de brevets et/ou licence, de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation ou de prise ou dation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement ;
- Et généralement, la réalisation de toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à un objet similaire, annexe ou accessoire concourant à favoriser son développement.

1.5-Registre de commerce : B 152 981 996

1.6-Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre

1.7-Nationalité : tunisienne.

1.8-Capital social : Le capital social s'élève à 21.941.250 DTs divisés en 21.941.250 actions de nominal 1 DT entièrement libéré.

1.9-Régime fiscal : Droit Commun.

1.10-Matricule fiscal : 0022671F/ P / M 000

1.11-Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la société : Siège de la SOPAT : Avenue 23 janvier, BP 19 – 5080 Teboulba - Tunisie

1.12-Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et Tunisie Clearing : Monsieur Sami Ben Salah, Directeur Administrateur et Financier de la société SOPAT.

- Suite -

2 – Administration et contrôle :**2.1- Membres des organes d'administration :**

Administrateurs	Qualité	Représenté par	Mandat*	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président	Lui-même	2017 – 2019	Sousse
Société "Medigrain"	Membre	M. Mohamed Rekik	2017- 2019	Sousse
Société "Les Minoteries des Centre et Sahel Réunies MCSR"	Membre	M. Abdellatif Sbaa	2017 – 2019	Sousse
Société "Les Aliments Composés du Nord ACN"	Membre	M. Abdelhamid Omrane	2017– 2019	Soliman
Société "Gallus"	Membre	M. Skandar Makni	2017 – 2019	Tunis
M. Abdelaziz Ben Youssef	Membre	Lui-même	2017 – 2019	Tunis

*Mandat renouvelé par l'AGO du 14/07/2017.

2.2- Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la société :

Membre*	Fonction au sein de la société	Mandat	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Kamel Belkhiria	Président du Conseil d'Administration		14/07/2017	Sousse
M. Mohieddine Youssfi	Directeur Général	2016-2019	14/07/2017	Sousse
M. Skandar Makni	Directeur Général Adjoint	2016-2019	14/07/2017	Sousse

*Nommés par le CA du 14/07/2017

Les autres membres du Conseil d'Administration n'ont pas de fonction au sein de la société.

2.3- Contrôle :

Commissaire aux Comptes*	Adresse	Mandat
Monsieur Ammar AMRI , Expert comptable inscrit au Fableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie	Bureau : Cléopâtre center- n°A2.12 Centre Urbain Nord.Tunis - Tel : 71 947 383 Fax : 71 947 604	2017-2019

*Nommé par l'AGO du 14/07/2017.

3- Renseignements relatifs à l'opération :

3.1-Décision à l'origine de l'émission : L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 juillet 2017, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes établis conformément aux dispositions de l'article 300 du Code des Sociétés Commerciales, et constatant que le capital social actuellement fixé à 21.941.250 DT, divisé en 21.941.250 actions de 1 DT chacune, est entièrement libéré, a décidé de l'augmenter d'une somme de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) DT** en numéraire pour le porter ainsi à **27.861.250 DT** et ce par la création de Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille **(5.920.000) actions** nouvelles d'un montant nominal de 1 DT chacune moyennant une prime d'émission globale de Un Million Quatre Cent Quatre Vingt Mille **(1 480 000) DT** .

Ladite augmentation sera totalement libérée lors de la souscription.

Les actions nouvelles, qui seront soumises à toutes dispositions statutaires, seront assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la date de la réalisation de l'augmentation du capital.

3.2-But de l'émission : Les dirigeants de la société SOPAT ont décidé d'augmenter le capital de la société pour répondre à certains besoins à savoir :

- Renforcer les fonds propres de la société et rééquilibrer sa structure financière
- Financer le plan de développement gage de la croissance future.

- Suite -

3.3-Caractéristique de l'émission : Le capital social sera augmenté de 5.920.000 dinars par souscription en numéraire et par émission de 5.920.000 actions nouvelles.

- **Nombre d'actions à émettre :** 5.920.000 actions
- **Valeur nominale des actions :** 1 DT.
- **Forme des actions :** Nominative
- **Catégorie :** Ordinaire
- **Libération :** En intégralité à la souscription.

3.4-Prix d'émission : Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **1,250 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **0,250 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront totalement libérées en nominal et en prime d'émission lors de la souscription.

3.5-Droit préférentiel de souscription : La même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de supprimer le droit préférentiel de souscription réservé aux actionnaires par l'article 296 du Code des Sociétés Commerciales et de réserver la souscription des Cinq Millions Neuf Cent Vingt Mille (**5.920.000**) **actions nouvelles** aux actionnaires suivants dans les proportions suivantes :

Actionnaires	NB d'Actions à souscrire	Valeur nominal	Prime d'émission	Prix d'émission
Société « MCSR »	1 920 000	1 920 000	480 000	2 400 000
Société « GMC »	3 200 000	3 200 000	800 000	4 000 000
Société « ACN »	800 000	800 000	200 000	1 000 000
Total	5 920 000	5 920 000	1 480 000	7 400 000

3.6-Période de souscription : Les Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C. » disposent d'un délai de 21 jours à compter de la date de la publication de la décision d'augmentation du capital au J.O.R.T pour souscrire aux 5.920.000 actions nouvelles émises.

Ce délai se trouvera clos par anticipation dès que toutes les actions nouvelles à créer seront souscrites et libérées. Un avis relatif à la clôture de l'opération sera publié sur le Bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

3.7-Etablissements domiciliaires : Les souscriptions seront reçues et les versements effectués sans frais auprès de l'**Amen Bank agence de Mahdia**. Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront déposés dans le compte indisponible n° **07 804 0077340774370 11**.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **1,250 DT** soit **Un(01) DT** représentant la valeur nominale de l'action et **0,250 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

3.8-Modalités et délais de délivrance des titres : La souscription à l'augmentation de capital sera constatée par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits, délivrée par la Société émettrice, sur présentation d'un Bulletin de souscription.

3.9-Jouissance des actions nouvelles souscrites : Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir de la réalisation de l'augmentation du capital décidée.

3.10-Structure du capital avant et après augmentation : La structure du capital avant et après la présente augmentation se présente comme suit :

Nom Prénom	Avant augmentation		Augmentation	Après augmentation	
	Nombre d'actions & de droits de vote	% du capital & de droits de vote		Nouvelles Actions	Nombre d'actions & de droits de vote
Gallus	15 652 394	71.34%		15 652 394	56.18%
Medigrain	1 992 206	9.08%		1 992 206	7.15%
Les Grands Moulins du Cap-bon " GMC "	100	0.00%	3 200 000	3 200 100	11.49%
Les Minoteries du Centre et Sahel Rêunies " MCSR "	800	0.00%	1 920 000	1 920 800	6.89%
Les Aliments Composés du Nord " ACN "	100	0.00%	800 000	800 100	2.87%
Divers Actionnaires (en bourse)	4 295 650	19.58%		4 295 650	15.42%
Total	21 941 250	100.00%	5 920 000	27 861 250	100.00%

- Suite -

4. Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

4.1-Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

4.2-Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

4.3-Régime fiscal applicable : La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner les dits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 DTs par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%.

Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

4.4-Marché des titres : Les actions SOPAT sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières depuis le 02/08/2010 suite à l'avis favorable du Conseil d'Administration de la BVMT, réuni le 29/07/2010, sur le transfert de la société SOPAT du marché alternatif au marché principal de la cote de la Bourse.

Par ailleurs, il n'y a pas des titres de même catégorie négociés sur des marchés étrangers.

4.4.1-Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites : Les 5.920.000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et à libérer en totalité seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés. Elles seront dès lors négociées sur le Marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes.

4.4.2-Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles réservées aux Sociétés « M.C.S.R », « A.C.N » et « G.M.C » seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le libellé **SOPAT NS 2017** et sous le code ISIN **TN0007290091** et ce à partir de la date de réalisation de l'augmentation du capital décidée.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2017..

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« SOTIPAPIER »

Société Anonyme au capital de 26 105 500 dinars devisé en 23 950 000 actions de valeur nominale 1.090 dinar entièrement libérées.

Siège social : 13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SOTIPAPIER de 26 105 500 dinars à 30 456 415.940 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SOTIPAPIER, tenue le 22/05/2017, a décidé dans sa deuxième résolution d'augmenter le capital social de la société SOTIPAPIER d'un montant de 14 968 747.500 TND, composé d'un montant nominal de 4 350 915.940 TND majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND pour le porter de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND, et ce, par l'émission de 3 991 666 nouvelles actions émises au prix de 3.750 TND, soit 1.090 TND de valeur nominale et 2.660 TND de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes et porteront jouissance à partir du 1er janvier 2017.

SOTIPAPIER procédera à l'acquisition et l'annulation de 4 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits de souscription susmentionnée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une seconde étape : à limiter le montant total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois quart (3/4) de l'augmentation décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- financer la stratégie d'investissement qui repose sur une augmentation de la capacité de production du produit TESTLINER, visant entre autres une substitution à l'importation, et une amélioration de la qualité du papier afin de favoriser l'activité export. La société prévoit ainsi d'augmenter sa production totale de 55 000 tonnes par an à 80 000 tonnes.
- améliorer la trésorerie de la société.

- Suite -

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de SOTIPAPIER sera augmenté de 4 350 915.940 TND, majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND par souscription en numéraire et par émission de 3 991 666 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 3 991 666 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 1.090 TND
- Prime d'émission : 2.660 TND
- Prix de souscription : 3.750 TND
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative
- Parité : 01 action nouvelle pour 06 actions anciennes

Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission va être opérée au prix de trois dinars sept cent cinquante millimes (3.750 TND) par action, soit un dinar quatre-vingt-dix millimes (1.090 TND) de valeur nominale et deux dinars six cent soixante millimes (2.660 TND) de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées au prix de l'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SOTIPAPIER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 3 991 666 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) anciennes et ce, du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **31/10/2017** au **17/11/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société SOTIPAPIER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3.750 TND, représentant un nominal de 1.090 TND et une prime d'émission de 2.660 TND.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **08 003 0005132010490 34** ouvert auprès de la Banque BIAT agence Centre d'Affaires de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **27/10/2017** à 17H à BIATCapital ou CGF.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BIATCapital ou CGF), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Tunisie Clearing, et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 23 950 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (3 991 666 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions (article 29 des statuts).

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société SOTIPAPIER sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 23 950 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société SOTIPAPIER inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **09/10/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 3 991 666 nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630031» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630023» durant la période de souscription préférentielle soit du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Tunisie Clearing.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0979 en date du 31/08/2017, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice SOTIPAPIER (13, rue Ibn Ab Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie) ; de BIATCapital intermédiaire en bourse, (Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis) et CGF, intermédiaire en bourse, (17, Rue de l'île de Malte - Immeuble Lira -Les Jardins du Lac II) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2017 de l'émetteur seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

HANNIBAL LEASE

Société anonyme au capital de 28 700 000 dinars
Registre de Commerce : B138962001
Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki
– Les Berges du Lac- 1053 Tunis
Tél : 71 139 400 Fax : 71 139 460

MAC SA, intermédiaire en Bourse, informe les actionnaires de la société « **Hannibal Lease** » et le public que l'augmentation du capital social de la société décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du **17 mai 2017** a été réalisée par :

- ✓ L'émission de 1 722 000 actions nouvelles au prix de 8 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription selon la parité de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.
- ✓ L'émission de 574 000 actions nouvelles par incorporation de réserves d'un montant de 2 870 000 DT, attribuées gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes ;

Le capital social est ainsi porté à **40 180 000** dinars divisé en **8 036 000 actions** nominatives de nominal cinq (**05**) dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H**

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis – 1000

La Société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING « U.A.D.H », publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} Trimestre 2017.

Indicateurs d'activité individuels :

<i>Montants (en DT)</i>	3 ^{ème} trimestre		Du 01/01 au 30/09		Exercice 2016
	2017	2016	2017	2016	
Revenus	-	-	7 495 447	13 017 671	13 017 671
Achats d'approvisionnements consommés	1 489	5 619	3 666	7 361	7 910
Masse salariale	23 074	-	23 074	-	-
Produits des placements	809 269	695 632	2 267 380	2 031 862	2 733 431
Charges financières nettes	540 895	679 667	1 698 896	1 984 838	2 555 811
Trésorerie nette			20 580 835	26 875 130	20 929 626
Effectif fin de période			1	-	-

Commentaires :

La trésorerie nette à fin septembre 2017 est restée au même niveau qu'au 31/12/2016, soit un montant de plus de 20,5 MDT comprenant principalement des placements en billets de trésorerie.

Toutefois, et par rapport au 30 septembre 2016, la différence en trésorerie nette consiste en un traitement comptable recommandé par le CAC, soit un reclassement d'un montant de l'ordre de 6 MDT des placements à court terme en placement à long terme.

II - Indicateurs d'activité consolidés :

<i>Montants (en DT)</i>	3 ^{ème} trimestre		Du 01/01 au 30/09		Exercice 2016
	2017	2016	2017	2016	
Revenus	88 371 454	85 943 435	279 882 531	259 377 509	354 814 423
<i>Concession Automobile</i>	85 620 981	83 536 722	270 127 503	250 258 404	342 707 830
<i>Fabrication et distribution des Filtres</i>	2 750 473	2 406 713	9 755 028	9 119 105	12 106 593
Coût d'achat des marchandises vendues	73 219 234	70 754 725	234 808 497	215 820 193	297 854 020
Masse salariale	5 828 618	5 502 159	17 097 201	16 281 566	22 798 751
Produits des placements	1 965 160	1 875 674	6 930 046	6 491 048	7 106 256
Charges financières nettes	4 356 872	4 286 208	21 231 346	13 242 540	16 391 221
Trésorerie nette			-14 770 781	-4 648 736	-8 105 342
Délai moyen de règlement fournisseurs			190 j	145 j	169 j
Nombre de points de vente (succursales et agents agréés)			38	37	37
Surface totale des points de vente (succursales) (hors surface des dépôts de stocks)			32 405 m ²	30 205 m ²	30 205 m ²
Effectif fin de période			949	983	954

(1) Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs sont la comptabilité générale (situation comptable provisoire et non audité).

Les chiffres arrêtés au 31/12/2016 sont conformes aux rapports des commissaires aux comptes.

(2) Trésorerie nette : Liquidités et équivalents de liquidités + placements et autres actifs financiers – Concours bancaires et autres passifs financiers (autre que les échéances à moins d'un an des emprunts bancaires et des crédits leasing).

- Suite -

Commentaires :

Revenus :

Les revenus du groupe UADH au titre du 3^{ème} trimestre 2017 ont connu une hausse de 2,8% par rapport à la même période de l'année 2016, en passant de 85 943 435 DT à 88 371 454 DT.

Les revenus du groupe à fin septembre 2017 se sont établis à 279 882 531 DT enregistrant ainsi **une hausse 7,9%** par rapport au 30 septembre 2016.

Les revenus de la concession automobile ont augmenté de 19 869 098 DT, soit 7,9% entre les deux périodes, provenant principalement de la hausse des ventes des véhicules industriels Renault Trucks qui ont enregistré 60 véhicules industriels de plus.

Le groupe UADH maintient sa position de Leader sur le segment des véhicules industriels dont le PTAC (poids total autorisé en charges) > 16 tonnes.

Les revenus de la branche d'activité de fabrication des filtres ont augmenté de 7,0% suite à la hausse des ventes sur le marché local ainsi que celles à l'export.

Produits des placements :

Au 30/09/2017, les produits des placements ont augmenté de 6,8% par rapport au 30/09/2016.

Charges financières nettes :

Les charges financières nettes à fin septembre 2017 ont augmenté par rapport à la période analogue de l'année dernière en raison de la forte dévaluation du Dinar Tunisien par rapport aux monnaies étrangères, étant donné que les importations du groupe sont libellées en Euro et en Yen. Il est à noter que toutes les banques de la place ont refusé de donner l'option des achats à terme à 180 jours suite à la chute brutale du mois de mai et à la date d'aujourd'hui, nous arrivons à peine à couvrir nos achats à 90 jours. Ces pratiques ne nous ont pas permis de couvrir les risques de change mentionnés dans ce rapport.

Face à cette forte dévaluation du Dinar, les sociétés du groupe UADH ont procédé, à plusieurs reprises et autant que nécessaire, à des révisions des prix de vente dans le seul objectif de maintenir des niveaux des marges bénéficiaires satisfaisantes.

De plus, compte tenu de la nouvelle réglementation imposée par la Banque Centrale pour contrôler les importations, le groupe UADH a mis en place des solutions de financement avec des banques panafricaines qui permettent de maintenir les niveaux d'importations budgétées et d'optimiser le coût de financement.

Trésorerie nette :

Le solde de la trésorerie nette a baissé sous l'effet :

- ▶ Du paiement des dettes fournisseurs étrangers au titre des importations faites,
- ▶ L'optimisation du recours aux crédits de gestion, particulièrement par le paiement des financements en devises,
- ▶ L'augmentation de la valeur des stocks particulièrement les véhicules neufs.

Effectif :

L'effectif du groupe UADH a baissé vu l'optimisation de l'effectif qui a été faite par sa filiale GIF Filter.

AVIS DE SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**Société AeETCH**

Siège Social : 29, Rue des Entrepreneurs, Charguia II, Zone Industrielle Ariana Aéroport

La société AeTECH publie ci-après ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 :

Indicateurs (en Dinars)	3T/2017	3T/2016	Au 30/09/2017	Au 30/09/2016	Var	31/12/2016
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 863 298	4 768 046	10 095 852	11 706 980	-14%	15 869 820
CA DISTRIBUTION	3 335 495	4 065 631	7 787 442	9 851 594	-21%	12 691 535
CA SOLUTIONS	526 859	702 415	2 303 947	1 855 385	24%	2 747 661
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	943	-	4 462	-	-	430 624
PRODUITS FINANCIERS	-	-	-	-	-	-
CHARGES FINANCIERES	108 617	88 957	433 915	293 272	48%	506 536
CHARGES D'EXPLOITATION HORS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 458 313	4 950 295	11 733 287	11 814 712	-1%	15 817 938
DONT CHARGES DE PERSONNEL	498 993	445 920	1 542 348	1 343 525	15%	1 681 916
DONT AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	305 352	296 072	967 310	769 605	26%	1 217 142
EBITDA	- 595 016	- 182 249	-1 637 436	107 732		51 882
Marge d'EBITDA	-15%	-4%	-16%	-1%		0,30%

Les indicateurs ont été élaborés à partir de la Comptabilité Générale.

Les chiffres au 31/12/2016 sont audités

Chiffre d'affaires :

Au terme des neuf premiers mois de l'exercice, AeTech a vu son chiffre d'affaires diminuer de **14%** par rapport à la même période en 2016 pour s'établir à 10 096 mTND.

L'activité Distribution est en baisse de **21%** par rapport à 2016 et a contribué à hauteur de **77.14%** du chiffre d'affaires global des neuf premiers mois.

L'activité Solution réalise une importante hausse de **24%** par rapport à la même période en 2016 et représente 22.82% du chiffre d'affaires global.

Charges d'exploitation :

Les charges d'exploitation (hors amortissements et provisions) d'AeTECH enregistrent une légère diminution de **1%**.

Les charges de personnel ont enregistrées une augmentation pour atteindre 1 542 mTND au cours des neuf premiers mois de l'exercice, soit une variation de **15%** par rapport à la même période en 2016.

EBITDA :

La marge d'EBITDA s'établir à **-16%** pour les neuf premiers mois de l'année contre **-1%** une année auparavant.

Charges financières :

Les charges financières nettes d'AeTECH ont évolué de **48%**.

AVIS DE SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION
Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°18-2017 du 16 février 2017

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des parts de **FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION** aura lieu le **15 novembre 2017**.

FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION
Forme juridique	: Fonds Commun de Placement -FCP-
Catégorie	: FCP obligataire
Type	: OPCVM de capitalisation
Objet	: La constitution et la gestion au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds d'un portefeuille de valeurs mobilières.
Législation applicable	: Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Adresse	: Résidence Inès- Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène
Montant initial	: 300.000 dinars divisés en 3 000 parts de 100 dinars chacune.
Références de l'agrément	: Agrément du CMF n°18 -2017 du 16 février 2017
Date de constitution	: 23 octobre 2017
Durée de vie	: 25 ans
Promoteurs	: Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation et Tunisian Saudi Bank
Gestionnaire	: Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation - TSI - Résidence Inès- Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène
Dépositaire	: Tunisian Saudi Bank -TSB - 32, rue Hédi Karray, -BP 20- 1082 Tunis Mahrajène
Distributeurs	: Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation - TSI - Résidence Inès- Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène Tunisian Saudi Bank - TSB- 32, rue Hédi Karray, -BP 20- 1082 Tunis Mahrajène

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne

Prix de souscription et de rachat :

Les prix de souscription et de rachat correspondent à la valeur liquidative nette de toute commission.

Pour plus d'informations sur FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°17-0982 en date du 30 octobre 2017 sera mis incessamment à la disposition du public auprès de la Tuniso-Seoudienne d'Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise à la Résidence Inès -Boulevard de la Terre- Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène et de son réseau d'agences, ainsi qu'auprès du réseau d'agences de Tunisian Saudi Bank.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Banque Tuniso-Koweitienne

Groupe BPCE

Siège Social : 10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne – Groupe BPCE sont invités à réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 7 Novembre 2017 à 11 heures 30 minutes au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entériner le retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la BTK
2. Lecture et approbation du rapport d'activité social de la BTK au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016
3. Lecture du rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2016
4. Approbation des états financiers sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2016
5. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article 62 de la loi 2016- 48 et aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales
6. Approbation des conventions visées à l'article 62 de la loi 2016-48 et aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés commerciales
7. Affectation du résultat au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016
8. Lecture et approbation du rapport d'activité consolidé de la BTK au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016
9. Lecture du rapport des Commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016
10. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos au 31 décembre 2016
11. Quitus de gestion aux administrateurs au titre de l'exercice 2016
12. Fixaion des jetons de présence et des Indemnités de fonctions des administrateurs
13. Nomination d'administrateurs
14. Pouvoirs pour formalités

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Banque Tuniso-Koweitienne

Groupe BPCE

Siège Social :10 Bis, Avenue Mohamed V, BP 49 - 1001 Tunis-

Les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweitienne- Groupe BPCE sont invités à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 07 Novembre 2017 à 12:30 heures au siège social de la banque Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital social par création d'actions nouvelles
Conditions et modalités de l'émission
2. Pouvoirs à conférer au Conseil d'administration
3. Pouvoirs en vue des formalités

AVIS DE SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES « SAH »
Siege Social: 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage –

Le Conseil d'Administration de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH », tenu le 26/10/2017 a proposé l'augmentation de capital de la société par incorporation des réserves.

Cette augmentation sera réalisée par l'attribution d'actions gratuites à raison d'une (01) action nouvelle pour Quatorze (14) actions anciennes avec 02 rompu, par la création de Trois Millions Cinq cent Cinquante Cinq Six cents Cinquante Six (3 555 656) Actions nouvelles d'une valeur nominale de Un (01) dinar chacune, correspondant à l'incorporation de réserves de Trois Millions Cinq Cent Cinquante Cinq Mille 656 Dinars (3 555 656) Dinars.

Ainsi le capital social sera porté de Quarante Neuf Millions Sept Cent Soixante Dix Neuf Mille et Cent Quatre Vingt-six (49 779 186) Dinars à Cinquante Trois Millions Trois Cents Trente Quatre Mille et Huit cent quarante-deux (53 334 842) Dinars.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour statuer sur l'augmentation du capital, le Jeudi 23/11/ 2017 à 10 Heures, au siège social.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 OCTOBRE 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,293%		
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,319%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,426%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,532%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,582%	999,184
TN0008003493	BTC 13 semaines 23/01/2018	5,612%		
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,622%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,660%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018		5,814%	
TN0008003469	BTC 52 semaines 25/09/2018	5,948%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,959%	995,802
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,998%	937,263
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,058%	992,540
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,280%	983,501
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,441%	975,282
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,501%	978,562
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,601%		980,716
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		6,864%	968,423
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,958%	997,232
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,060%	942,096
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,326%	941,564
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,394%		937,160
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,403%	934,259
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,410%	931,480
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,417%	928,866
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"		7,469%	928,605
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,486%	924,457
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,498%		940,271
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,641%	933,223
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,225%		938,766

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	169,744	169,795		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,902	114,940		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	98,299	98,330		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB MANAGER	18/09/17	-	100,423	100,449		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
5 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,136	15,141		
6 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	110,644	110,683		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
7 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,555	1,557		
8 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,941	109,033		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
9 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,316	41,327		
10 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,869	55,884		
11 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	117,810	117,929		
12 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	112,413	112,542		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
13 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	129,579	138,936	138,979		
14 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	02/04/08	486,475	517,110	517,174		
15 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	117,973	118,183		
16 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	126,904	127,400		
17 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	137,010	137,398		
18 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	119,280	119,512		
19 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	105,632	105,761		
20 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	156,968	156,582		
21 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	91,564	92,147		
22 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	99,011	99,119		
23 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	147,740	148,641		
24 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	131,365	131,985		
25 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	100,289	100,994		
26 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	99,923	100,710		
27 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	20,911	20,979		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
28 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	05/02/04	2197,158	2292,667	2295,128		
29 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En liquidation	En liquidation		
30 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	119,245	118,641		
31 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	152,356	152,248		
32 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	160,315	161,645		
33 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	16,529	16,617		
34 FCP VALEURS QUIETUDE 2017 ***	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5228,879	En liquidation	En liquidation		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5119,747	5203,477	5233,920		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,609	2,600		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,273	2,269		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,197	1,196		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,099	1,102		
40 FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,105	1,110		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,102	1,106		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	116,205	116,392		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,736	119,734		
44 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	-	998,278	990,001		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,368	10,377		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
46 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	107,428	107,462
47 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	102,491	102,519
48 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	104,549	104,582
49 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,771	101,804
50 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,59	104,300	103,518	103,558
51 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	106,538	106,568
52 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	104,007	104,045
53 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	101,220	101,246
54 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	103,088	103,110
55 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,01	102,631	101,630	101,662
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	103,526	103,559
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,91	103,651	102,831	102,861
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	106,188	106,226
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	104,403	104,433
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	103,354	103,385
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	102,062	102,095
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	103,629	103,658
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	102,103	102,139
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	103,287	103,319
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,694	104,723
66 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	102,227	102,264
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	102,319	102,357
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,703	104,734
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,840	101,869

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE

70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,551	10,555
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	103,066	103,099
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	103,454	103,492
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	104,343	104,369
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,368	10,371

SICAV MIXTES

75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,88	56,749	56,713
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	99,102	99,664
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,56	17,129	17,426	17,434
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	291,118	291,295
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,754	29,763
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2327,393	2271,491	2275,695
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,163	71,177
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,532	54,588
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	103,460	103,587
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	88,843	89,356

FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE

87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,25	10,916	10,694	10,697
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,348	11,346
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	13,961	13,971
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	12,294	12,310
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	13,531	13,584
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,036	12,068
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,45	146,097	146,762
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	139,841	140,232
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	8,825	8,899
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	101,498	101,620
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	85,816	85,629
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	87,758	87,658
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	96,179	96,254
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	94,653	95,288
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	93,912	94,185
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	9,997	10,062

FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE

103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En liquidation	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	101,554	102,370
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	147,882	147,003
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	106,769	106,510
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	103,342	102,390
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	203,850	204,706
109	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	184,796	184,645
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	157,430	157,368
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	21,705	21,947
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	137,289	135,904
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	117,290	118,927
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8930,614	8760,119	8854,112
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	79,064	79,376
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	974,715	975,538
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5537,881	5536,237
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	4933,611	4936,352
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,976	101,033

FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE

121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	110,213	110,794
-----	----------------	-------------	----------	----------	-------	---------	---------	---------

FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE

122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10178,478	10678,316	10714,596

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'insertion de la « Société Anonyme Carthage Médical-SA Carthage MED-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Chargaia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Chargaia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Anonyme Carthage Médical –SA Carthage MED-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
37. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
38. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
39. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
40. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
41. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
43. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
44. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
45. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeïtula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
46. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
47. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
48. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
49. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
50. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
51. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
52. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
53. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
54. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleïla –Sfax El Jadida-	74 401 510
55. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
56. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
57. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
58. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910

59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
91.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
92.Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI VALEURS SICAV (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
14	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
15	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
16	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
17	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
18	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
19	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AMEN PERFORMANCE (2)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
22	FCP AMEN PREVOYANCE (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
25	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
45	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
55	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
56	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II

					1053 Tunis
57	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
61	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP UNIVERS AMBITION CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FCP UNIVERS AMBITION PLUS (3)	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS QUIETUDE 2017(2)	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
74	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
76	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
84	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MILLENIUIM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
89	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
90	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
91	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
92	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
93	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
94	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (4)	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
95	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
96	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
97	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
98	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
99	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
100	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
101	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
102	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
103	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
104	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
105	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
107	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
108	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A- Rue du Dinar-Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
110	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
111	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
112	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) SICAV en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(3) FCP en liquidation anticipée

(4) Initialement dénommée « AXIS CAPITAL GESTION »

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax

3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
24	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
27	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

28	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
29	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
31	NETINVEST POTENTIEL	NETINVEST	51, rue Elakhtal, El Menzah 4, 1004 - Tunis
32	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
33	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
36	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
37	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
38	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société CHO

Siège social : Route de Mahdia Km 10, Sfax

La société CHO publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr TRIKI Mahmoud et Mr ZAHAF Mahmoud.

Société "CHO "

BILAN
(Exprimés en dinars)

ACTIFS	Notes	MONTANTS AU 31/12/2016	MONTANTS AU 31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
Immobilisations incorporelles	A1	163 923,109	163 923,109
- Moins amortissements		-142 117,404	-142 117,404
S/TOTAL		21 805,705	21 805,705
Immobilisations corporelles	A2	20 237 007,683	17 729 832,631
- Moins amortissements		-6 755 898,590	-5 597 208,734
S/TOTAL		13 481 109,093	12 132 623,897
Immobilisations financières	A3	16 065 553,645	4 159 578,992
- Moins provisions		0,000	0,000
S/TOTAL		16 065 553,645	4 159 578,992
Total actifs immobilisés		29 568 468,443	16 314 008,594
Autres actifs non courants	A4	80 027,748	109 659,592
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		29 648 496,191	16 423 668,186
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A5	10 699 450,770	11 514 108,515
- Moins provisions		0,000	0,000
S/TOTAL		10 699 450,770	11 514 108,515
Clients et comptes rattachés	A6	8 992 575,462	22 478 814,179
- Moins provisions		-326 622,730	-326 622,730
S/TOTAL		8 665 952,732	22 152 191,449
Autres actifs courants	A7	19 477 217,102	10 214 638,821
Placements et autres actifs financiers		0,000	2 000 000,000
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	9 554 772,096	6 508 192,486
- Moins provisions		-97 336,400	-97 336,400
S/TOTAL		9 457 435,696	6 410 856,086
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		48 300 056,300	52 291 794,871
TOTAL DES ACTIFS		77 948 552,491	68 715 463,057

Société "CHO"

BILAN

(Exprimés en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	<i>NOTES</i>	<i>MONTANTS AU 31/12/2016</i>	<i>MONTANTS AU 31/12/2015</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	<i>P1</i>	7 055 000,000	3 050 000,000
Réserves	<i>P1</i>	188 283,576	188 283,576
Autres capitaux propres	<i>P1</i>	2 321 966,106	2 344 842,818
Résultats reportés	<i>P1</i>	235,110	-1 555 263,082
Total des cap. Propres avant résultat de l'exercice		9 565 484,792	4 027 863,312
<i>Résultat de l'exercice</i>		<i>556 998,789</i>	<i>4 021 023,787</i>
Total des capitaux propres avant affectation		10 122 483,581	8 048 887,099
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	<i>P2</i>	9 682 688,619	3 947 402,498
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions		0,000	0,000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		9 682 688,619	3 947 402,498
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	<i>P3</i>	20 918 758,233	4 960 174,401
Autres passifs courants	<i>P4</i>	3 034 036,274	2 733 328,068
Concours bancaires et autres passifs financiers	<i>P5</i>	34 190 585,784	49 025 670,991
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		58 143 380,291	56 719 173,460
TOTAL DES PASSIFS		67 826 068,910	60 666 575,958
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		77 948 552,491	68 715 463,057

Société "CHO"

ETAT DE RESULTAT

(Exprimés en dinars)

LIBELLES	NOTES	MONTANTS AU 31/12/2016	MONTANTS AU 31/12/2015
Produits d'exploitation			
Revenus	R1	90 139 334,628	179 428 159,241
Autres produits d'exploitation	R2	332 623,324	432 222,273
Production Immobilisée		0,000	0,000
Total des Produits d'Exploitation		90 471 957,952	179 860 381,514
Charges d'Exploitation			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0,000	0,000
Achat d'Approvisionnement consommés	R3	81 023 156,663	164 027 729,855
Charges de personnel	R4	1 323 078,438	1 297 534,970
Dotations aux Amortissements et aux provisions	R5	1 226 951,250	1 176 685,682
Autres charges d'Exploitation	R6	2 986 727,415	5 468 923,709
Total des Charges d'exploitation		86 559 913,766	171 970 874,216
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 912 044,186	7 889 507,298
Charges financières nettes	R7	3 355 343,658	3 807 445,599
Produits des placements		2 364,343	2 366,164
Autres gains ordinaires	R8	115,095	136 596,039
Autres pertes ordinaires	R9	1 181,177	72 900,115
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		557 998,789	4 148 123,787
Impôt sur les bénéfices		0,000	0,000
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		557 998,789	4 148 123,787
Eléments extraordinaires	R10	1 000,000	127 100,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		556 998,789	4 021 023,787

Société "CHO"

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimés en dinars)

RUBRIQUES	NOTES	MONTANTS AU 31/12/2016	MONTANTS AU 31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
- Encaissements reçus des clients	F.1.1	103 963 404,133	193 787 321,142
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	F.1.2	-70 954 262,745	-160 555 987,893
- Intérêts payés	F.1.3	-3 432 901,485	-5 167 071,145
- Impôts et taxes	F.1.4	-51 443,306	-75 974,850
Flux de trésorerie provenant de (affecté à) l'exploitation		29 524 796,597	27 988 287,254
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations Corporelles et incorporelles	F.2.1	-2 170 337,226	-2 610 926,423
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corporelles et incorporelles		0,000	0,000
- Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations Financières	F.2.2	-10 605 974,653	-2 677 465,942
- Encaissements provenant de cession d'immobilisations Financières	F.2.3	0,000	5 000,000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		-12 776 311,879	-5 283 392,365
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Encaissements suite à l'augmentation du capital	F.3.1	4 005 000,000	0,000
- Dividendes et autres distributions reçues	F.3.2	2 364,343	2 366,164
- Dividendes et autres distributions payés	F.3.3	-100 525,595	0,000
- Encaissements provenant des emprunts	F.3.4	7 150 000,000	0,000
- Remboursement d'emprunts	F.3.5	-1 392 771,096	-1 365 597,796
- Décaissement/ encaissement provenant des DCD	F.3.6	-10 562 152,900	1 047 843,665
- Décaissement / encaissement placement courant	F.3.7	2 000 000,000	-2 000 000,000
- Décaissement/ encaissement provenant des crédits de gestion	F.3.8	-13 600 600,000	4 638 000,000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		-12 498 685,248	2 322 612,033
Incidences des variations des taux de changes sur les liquidité et équivalents de liquidités		952,408	3 074,412
Variation de trésorerie		4 250 751,878	25 030 581,334
Trésorerie au début de l'exercice	F.4.1	5 281 866,491	-19 748 714,843
Trésorerie à la fin de l'exercice	F.4.2	9 532 618,369	5 281 866,491

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la société « Conditionnement de Huiles d'Olives » en abrégée « **CHO** », arrêtés au 31 décembre 2016 sont établis en respect du système comptable Tunisien.

1. Le bilan : fournit l'information sur la situation financière de l'entreprise et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations.

Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre les éléments courants et les éléments non courants.

2. L'état de résultat : fournit les renseignements sur la performance de la Société.

Les charges et les produits sont présentés selon la méthode autorisée basée sur la provenance et la nature des charges.

L'exercice 2016 couvre 12 mois comparé à 2015 couvrant exceptionnellement 15 mois suite à la modification de la date de clôture de l'exercice social du 30 Septembre au 31 Décembre de chaque année à partir de l'exercice 2015.

3. L'état de flux de trésorerie : renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et a dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont présentés en utilisant la méthode directe (méthode de référence).

4. Les notes aux états financiers . comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurants aux états financiers ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs.

Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes Tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence.

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La société **CONDITIONNEMENT DE HUILES D'OLIVES** en abrégée « **CHO** » a été constituée sous la forme d'une Société à Responsabilité Limitée. Elle a été transformée en une Société Anonyme suivant la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 15 Mars 2009. Son capital actuel est de 7 055 000,000 dinars divisé en 70 550 actions de 100 Dinars chacune.

Son activité principale est la trituration, la transformation et le conditionnement des huiles d'olives.

II. LE RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES :

Les états financiers sont exprimés en Dinar Tunisien et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

III. LES BASES DE MESURE

III-1 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le logiciel est amorti linéairement au taux de 33%.

III-2 Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition historique incluant le prix d'achat et les droits et taxes supportés et non récupérables. Toutefois la société a procédé à la réévaluation de certaines rubriques du bilan au cours de l'exercice 2012.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Construction	20 ans
Matériel industriel	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Installations Agencements et Aménagements	10 ans et 15 ans
Équipement de bureau	10 ans
Matériel informatique	6 ans et 8 mois

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata-temporis.

III-3 Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition.

III-4 Stocks

Le stock de matières premières et de fournitures comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par l'entreprise ainsi que les frais de transport, d'assurance liés au transport, à la réception et autres coûts liés directement à l'acquisition des éléments achetés. Les produits finis sont valorisés aux prix de ventes diminués de la marge de distribution si elles sont afférentes à des contrats de vente fermes de fin de période.

III-5 Charges à répartir

Ce sont des charges qui sont portées à l'actif du bilan et qui ont été engagées dans le cadre d'opérations spécifiques

III-6 Clients et comptes rattachés

Sont logés dans ce compte les créances ordinaires et étrangères, les créances douteuses et les créances matérialisées par des effets.

III-7 Dettes en monnaies étrangères

Les opérations effectuées en monnaies étrangères ont été converties en Dinars Tunisien à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date (cours de la Banque Centrale de Tunisie).

Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

III-8 Liquidités et équivalent de liquidités/concours bancaires

Les comptes bancaires présentant un solde comptable débiteur figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan

III-9 Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

III-10 Prise en compte des revenus

Les revenus provenant de la vente des produits sont pris en compte dès le dédouanement.

IV. LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société arrêtés au 31 Décembre 2016 ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière dont notamment :

- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de l'unité monétaire ;
- Convention de réalisation des revenus.

Toutefois, la société avait procédé à la réévaluation de certaines rubriques du bilan au cours de l'exercice 2012. Cette réévaluation a affecté les comptes : Terrain, Constructions, Installations technique, Matériels Industriels, Matériels Laboratoires et Matériels de transports.

V. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'activité de la société « CHO » au cours de la période close le 31 Décembre 2016 a été marquée essentiellement par :

- L'augmentation du capital réalisée au cours de l'exercice pour un montant en numéraire de 4 005 000 Dinars telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 Décembre 2015 et enregistrée le 4 Janvier 2016

- L'acquisition de 32.954 parts sociales dans le capital de la société « SOCOHUILE COMPANY » et ce dans le cadre d'une cession à un tiers telle que décidée par le jugement du tribunal de première instance de Sfax en date du 1^{er} Mars 2016 sous le n° de 266 Le prix d'acquisition total convenu est de 7.150.000 dinars (7.140.000 dinars la part de la société « CHO » et 10 000 dinars la part de Mr ABDELAZIZ MAKHLOUFI). Le capital social de la société « SOCOHUILE COMPANY » est réparti comme suit (Statuts mis à jour en date du 4 Avril 2016) :

Associés	Parts dans le capital	Valeur nominal en dinars	Valeur de la participation	% de détention
Société « CHO »	32 954	100	3 295 400	99,86%
Mr ABDELAZIZ MAKHLOUFI	46	100	4 600	0,14%
Total	33 000	100	3 300 000	100,00%

- L'acquisition de 149.988 action dans le capital de la société « ULYSSE AGRO INDUSTRIES » auprès de Messieurs Abdelaziz MAKHLOUFI, Moncef REKIK et Mohamed TOUNSI. Le prix d'acquisition est de 4 750 000 dinars. La société « CHO » détient 99,99% dans le capital de la dite société.

VI. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun évènement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la société n'est intervenu entre la date de clôture et celle de l'arrêté des états financiers.

VII. INFORMATIONS DETAILLEES

A- ACTIFS

A1- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Logiciels	142 117,406	142 117,406
Marque de fabrique	21 805,703	21 805,703
Total brut	163 923,109	163 923,109
Amortissements	-142 117,404	-142 117,404
Total net	21 805,705	21 805,705

A2- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Terrain	2 939 885,000	2 939 885,000
Construction	7 682 836,769	6 170 458,257
Install Général et aménagement	689 721,395	689 721,395
Installation technique	72 234,701	72 234,701
Matériel Industriel	6 204 248,570	5 531 409,077
Matériel laboratoire	890 277,480	827 434,987
Matériel de transport	1 385 916,493	1 191 790,993
Equipement de bureau	147 057,925	109 726,430
Matériel Informatiques	127 054,556	99 396,997
Emballage récupérable et identifiable	97 774,794	97 774,794
<i>Total brut</i>	20 237 007,683	17 729 832,631
Amortissements	-6 755 898,590	-5 597 208,734
<i>Total net</i>	13 481 109,093	12 132 623,897

Le tableau ci-après met en relief par nature des immobilisations

- Les valeurs d'origine ,
- Les mouvements de l'exercice ,
- Les amortissements pratiqués ,
- Les valeurs nettes comptables arrêtées à la date de clôture de l'exercice

Société "C.H.O."

Tableau d'amortissement et des immobilisations au 31/12/2016

Libellés	Valeur Au 31/12/2015	Acquisition	Valeur Au 31/12/2016	Dotations	Dotations Antérieures	Cumul	VCN au 31/12/2016
Immobilisations Incorporelles							
Logiciel	142 117,406	0,000	142 117,406	0,000	142 117,404	142 117,404	0,002
Marque de fabrique	21 805,703	0,000	21 805,703	0,000	0,000	0,000	21 805,703
TOTAL	163 923,109	0,000	163 923,109	0,000	142 117,404	142 117,404	21 805,705
Immobilisations Corporelles							
Terrain	2 939 885,000	0,000	2 939 885,000	0,000	0,000	0,000	2 939 885,000
Construction	6 170 458,257	1 512 378,512	7 682 836,769	334 753,247	1 257 319,954	1 592 073,201	6 090 763,568
Install Général et aménagement	689 721,395	0,000	689 721,395	31 124,626	533 789,287	564 913,913	124 807,482
Installation technique	72 234,701	0,000	72 234,701	6 930,895	42 539,949	49 470,844	22 763,857
Matériel Industriel	5 531 409,077	672 839,493	6 204 248,570	475 352,408	2 653 009,183	3 128 361,591	3 075 886,979
Matériel laboratoire	827 434,987	62 842,493	890 277,480	70 583,276	443 919,183	514 502,459	375 775,021
Matériel de transport	1 191 790,993	194 125,500	1 385 916,493	208 458,151	505 990,490	714 448,641	671 467,852
Equipement de bureau	109 726,430	37 331,495	147 057,925	10 224,678	52 211,391	62 436,069	84 621,856
Matériel Informatiques	99 396,997	27 657,559	127 054,556	11 485,096	66 881,707	78 366,803	48 687,753
Emballage récupérable et identifiable	97 774,794	0,000	97 774,794	9 777,479	41 547,590	51 325,069	46 449,725
TOTAL	17 729 832,631	2 507 175,052	20 237 007,683	1 158 689,856	5 597 208,734	6 755 898,590	13 481 109,093

A3- IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Titres de participations	15 920 212,481	4 014 237,828
Obligations	50 000,000	50 000,000
Cautionnements	95 341,164	95 341,164
Total	16 065 553,645	4 159 578,992

A3-1 Titres de participation

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Titres "ELAITHA"	2 196 754,000	2 196 754,000
Titres "HUILERIE ETOILE DU NORD"	470 250,000	470 250,000
Titres "M2A INGENIERIE"	210 000,000	210 000,000
Titres "SOJET"	15 000,000	15 000,000
Titres "société de développement des îles de KERKENA"	40 000,000	40 000,000
Titres "SSH"	4 000,000	4 000,000
Titres "OLIVA"	40 000,000	40 000,000
Titres "ACT"	15 000,000	15 000,000
Titres "SOMAHO"	473 568,267	473 568,267
Titres "MPM"	81 700,000	81 700,000
Titres "APERO-MED"	45 000,000	45 000,000
Titres "CHO CHINA COMPANY"	249 065,561	249 065,561
Titres "SOMAF PLUS"	146 900,000	146 900,000
Titres " DES SUPLUMES DE LA MEDITERANNE"	18 500,000	18 500,000
Titres "CHO SERVICE"	8 500,000	8 500,000
Titres "SOCOHUILE COMPANY"	7 140 000,000	0,000
Titres "UAI"	4 765 974,653	0,000
Total	15 920 212,481	4 014 237,828

A3-2 Obligations

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Obligations	50 000,000	50 000,000
Total	50 000,000	50 000,000

A3-3 Cautionnements

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Cautionnements	95 341,164	95 341,164
Total	95 341,164	95 341,164

A4- AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Charges à répartir	37 923,422	52 248,414
Charges à répartir Emprunt obligataire	42 104,326	57 411,178
Total	80 027,748	109 659,592

Le tableau ci-après met en relief le détail et la variation des autres actifs non courants, ainsi que les mouvements de l'année, les résorptions pratiquées et la valeur nette comptable

<i>Désignation</i>	<i>VCN 31/12/2015</i>	<i>Mouvement de la période</i>	<i>Valeurs au 31/12/2016</i>	<i>Résorption de la période</i>	<i>VCN au 31/12/2016</i>
Charges à répartir	52 248,414	38 629,550	90 877,964	52 954,542	37 923,422
Charges à répartir Emprunt obligataire	57 411,178	0,000	57 411,178	15 306,852	42 104,326
TOTAL	109 659,592	38 629,550	148 289,142	68 261,394	80 027,748

A5- STOCKS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Stocks de matières premières	661 911,000	4 016 800,000
Matières consommables	69 539,370	114 321,890
Stocks d'emballages	241 343,099	108 147,280
Stocks de marchandises	9 639 928,953	7 194 618,085
Produits Laboratoire	86 728,348	80 221,260
Total	10 699 450,770	11 514 108,515

A6- CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Clients ordinaires	8 665 952,735	21 971 291,452
Clients douteux ou litigieux	326 622,727	326 622,727
Clients factures à établir	0,000	180 900,000
Total brut	8 992 575,462	22 478 814,179
<i>Provisions</i>	<i>-326 622,730</i>	<i>-326 622,730</i>
Total net	8 665 952,732	22 152 191,449

A7- AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Fournisseurs débiteurs	5 218 254,846	4 251 079,514
Prêts au personnel	158 719,247	159 134,876
Etat subvention à recevoir	972 389,846	888 641,734
Report impôt sur les sociétés	22 309,324	21 566,824
Retenue à la source	3 423,457	2 507,024
Créance sur cession d'immobilisation	203 246,000	203 246,000
DCD « SOMAHO »	312 017,000	312 017,000
DCD « SOMAF PLUS »	249 588,260	249 338,260
DCD « SOMAF COMMERCIALE »	80 000,000	45 000,000
DCD « IGEHUILE »	1 822 885,000	2 383 885,000
DCD « M2A »	90 000,000	90 000,000
DCD « SAVONNERIE DE CARTHAGE »	871,235	871,235
DCD « AL AITHA »	9 400 000,000	600 000,000
DCD « ETOILE DU NORD »	300 000,000	0,000
Charges constatées d'avance	643 512,887	1 007 351,354
Total	19 477 217,102	10 214 638,821

A8- LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Effets à l'encaissement	3 200 000,000	0,000
Chèques impayés	97 336,400	97 336,400
Banques	5 908 137,272	4 828 763,448
Caisses	346 498,424	882 092,638
Régie d'avances et accreditifs	2 800,000	700 000,000
Total brut	9 554 772,096	6 508 192,486
Provisions pour dépréciation des comptes financiers	-97 336,400	-97 336,400
Total net	9 457 435,696	6 410 856,086

P- CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**P1- CAPITAUX PROPRES**

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Capital social	7 055 000,000	3 050 000,000
Réserve légale	188 283,576	188 283,576
Résultats reportés	235,110	-1 555 263,082
Réserves spéciales de réévaluations	2 290 596,242	2 290 596,242
Subvention d'investissements	100 000,000	100 000,000
Subvention d'investissements inscrits au compte de résultat	-68 630,136	-45 753,424
Résultats de l'exercice	556 998,789	4 021 023,787
Total	10 122 483,581	8 048 887,099

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit

Désignation	Capital social	Réserve légale	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Autres capitaux propres	Total
Situation nette au 31 décembre 2015	3 050 000,000	188 283,576	-1 555 263,082	4 021 023,787	2 344 842,818	8 048 887,099
Affectation du résultat			4 021 023,787	-4 021 023,787		0,000
Distributions dividendes			-2 465 525,595			-2 465 525,595
Augmentation capital	4 005 000,000					4 005 000,000
Quote-part subvention					-22 876,712	-22 876,712
Résultat de l'exercice 2016				556 998,789		556 998,789
Situation nette au 31 décembre 2016	7 055 000,000	188 283,576	235,110	556 998,789	2 321 966,106	10 122 483,581

P2- EMPRUNTS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Emprunt obligataire	1 750 000,000	2 625 000,000
CMT BNA 2 000 000 DT	499 991,000	785 707,000
CMT BH 7 150 M DT	7 150 000,000	0,000
Crédits Leasing	282 697,619	536 695,498
Total	9 682 688,619	3 947 402,498

P 3– FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Fournisseurs d'exploitation	1 255 136,530	2 034 204,898
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	7 658 933,400	2 217 925,080
Fournisseurs d'immobilisations	2 361 131,775	623 670,048
Fournisseurs d'immobilisation effets à payer	537 556,528	84 374,375
Fournisseurs factures non parvenus	9 106 000,000	0,000
Total	20 918 758,233	4 960 174,401

P4– AUTRES PASSIFS COURANTS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Clients créditeurs	2 676,014	1 693,213
Personnel rémunérations dues	141 042,970	125 790,570
Etat impôts et taxes	64 243,353	80 758,460
Contribution conjoncturelle	1 000,000	0,000
Actionnaires dividendes à payer	2 365 000,000	0,000
Comptes courants actionnaires	10 874,700	13 474,700
CNSS	113 689,758	88 998,952
Autres créditeurs divers	330 000,000	0,000
Créditeurs « CHO COMPANY »	0,000	2 315 302,900
Charges à payer	0,000	102 062,150
Produits constatés d'avance	5 509,479	5 247,123
Total	3 034 036,274	2 733 328,068

P5– CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Echéances à moins d'un an crédit BNA	285 716,000	285 716,000
Echéances à moins d'un an crédit leasing	253 197,057	231 254,274
Echéances à moins d'un an emprunt obligataire	875 000,000	875 000,000
MCNE	2 741 900,000	10 342 500,000
PFE	24 000 000,000	22 000 000,000
Crédit de financement ASM	0,000	13 000 000,000
Crédit compagne	6 000 000,000	1 000 000,000
Intérêts courus	12 619,000	64 874,722
Banques	22 153,727	1 226 325,995
Total	34 190 585,784	49 025 670,991

R – ETAT DE RESULTAT**R1– REVENUS**

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Ventes huiles de maïs conditionnés	0,000	302 143,560
Vente grignon export	92 651,750	333 095,550
Produits des activités annexes	47 224,144	147 822,377
Vente huile d'olive export en vrac	89 513 150,879	177 718 861,956
Vente huile d'olive export conditionnés	486 307,855	926 235,798
Total	90 139 334,628	179 428 159,241

R2– AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Quotes-parts subvention d'investissements inscrits au compte de résultat	22 876,712	22 876,712
Subvention d'exploitation	309 746,612	409 345,561
Total	332 623,324	432 222,273

R3– ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Achats matières premières	10 124 204,185	22 279 629,100
Achats consommable	11 929,150	214 587,533
Achats de prestation de service	90 500,000	353 202,300
Achats emballage	557 001,114	523 183,482
Achats fournitures laboratoire	98 890,731	63 168,975
Achats non stockées	288 085,818	293 027,495
Achats huile d'olives	68 620 524,750	126 997 814,290
Transport sur achats	417 363,170	860 204,937
Variation de stocks	814 657,745	12 442 911,743
Total	81 023 156,663	164 027 729,855

R4– CHARGES DE PERSONNEL

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Salaires	1 118 617,854	1 106 306,533
Charges sociales légales	190 597,281	180 784,307
Autres charges de personnel	13 863,303	10 444,130
Total	1 323 078,438	1 297 534,970

R5- DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	1 158 689,856	983 641,793
Dotation aux résorptions des charges à répartir	68 261,394	95 707,489
Dotation pour dépréciation des comptes financiers	0,000	97 336,400
Total	1 226 951,250	1 176 685,682

R6- AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Locations	96 634,441	615 485,257
Entretien et réparation	218 869,811	203 499,349
Primes d'assurances	80 608,350	63 672,111
Etudes recherche et divers services extérieures	44 848,020	44 454,694
Frais et analyse sur export	191 204,173	306 124,259
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	106 048,078	107 719,415
Courtage sur vente	584 125,780	1 176 652,219
Publicité publication relation publiques	8 620,710	1 983,885
Dons et subventions	8 369,600	3 050,000
Transport sur autres achat	200,000	3 231,132
Fret et transport sur export	803 150,399	1 304 713,813
Voyages et déplacements	104 994,632	64 482,026
Réceptions	24 424,867	31 946,188
Frais postaux et télécommunications	50 213,005	57 548,269
Services bancaires	140 344,682	357 024,514
Impôts et taxes	524 070,867	1 127 336,578
Total	2 986 727,415	5 468 923,709

R7- CHARGES FINANCIERES NETTES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Intérêts sur emprunts	124 787,790	425 193,900
Charges financières sur opération de financement	3 499 622,857	4 505 242,563
Pertes de change	72 072,839	678 998,981
Gains de change	-341 139,828	-1 801 989,845
Total	3 355 343,658	3 807 445,599

R8– AUTRES GAINS ORDINAIRES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Produit sur différence de règlement	115,095	1 960,599
Gains extraordinaires	0,000	134 635,440
Total	115,095	136 596,039

R9– AUTRES PERTES ORDINAIRES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Pénalité de retard	980,968	35 540,813
Différence de règlement	200,209	37 359,302
Total	1 181,177	72 900,115

R10– ELEMENTS EXTRAORDINAIRES

<i>Désignation</i>	<i>Solde au 31/12/2016</i>	<i>Solde au 31/12/2015</i>
Contribution conjoncturelle	1 000,000	0,000
Charges nettes/cession de valeurs mobilières	0,000	1 253 100,000
Produits nets/cession de valeurs mobilières	0,000	-1 126 000,000
Total	1 000,000	127 100,000

F – ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**F1– FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION****F.1.1– ENCAISSEMENTS RECUS DES CLIENTS**

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Encaissements Clients	103 963 404,133	193 787 321,142
Total	103 963 404,133	193 787 321,142

F.1.2– SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Fournisseurs d'exploitation	-68 677 872,015	-141 455 535,720
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	5 441 008,320	817 925,080
Personnels avances & acomptes	-155 014,300	-137 162,400
Prêts au personnel	-67 300,000	-101 250,000
Personnel rémunérations dues	-645 159,124	-624 791,127
Déclarations mensuelle	-279 164,554	-387 789,109
C.N S S	-269 394,150	-260 592,662
Achat matières premières	-6 184 601,185	-18 146 142,380
Autres charges	-342 764,237	-459 347,875
Subvention d'exploitation	225 998,500	198 698,300

Total	-70 954 262,745	-160 555 987,893
--------------	------------------------	-------------------------

F.1.3– INTERET PAYES

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Charges financières PFE	-1 417 924,769	-1 328 555,343
Intérêts sur crédit leasing	-57 409,985	-73 231,992
Intérêts sur crédit bancaires	-67 377,805	-90 450,323
Intérêts sur obligation cautionnés	-223 772,442	-294 691,585
Intérêts ASM	-360 035,732	-1 200 491,499
Intérêts MCNE	-486 820,374	-995 094,971
Echelle d'intérêt	-819 560,378	-1 184 555,432
Total	-3 432 901,485	-5 167 071,145

F.1.4– IMPOTS ET TAXES PAYES

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Droits d'enregistrement et de timbre	-31 778,000	-67 111,010
Taxes sur véhicules	-10 406,256	-7 522,340
Autres droits	-6 834,050	-789,500
Taxes douanières	-2 425,000	-552,000
Total	-51 443,306	-75 974,850

F2– FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT**F.2.1–DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Fournisseurs d'immobilisations	-2 623 011,259	-2 674 910,317
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	453 182,153	65 283,894
Constructions	0,000	-1 300,000
Equipement de bureau	-508,120	0,000
Total	-2 170 337,226	-2 610 926,423

F.2.2–DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Titres de participations	-10 605 974,653	-2 667 004,000
Cautionnements	0,000	-10 461,942
Total	-10 605 974,653	-2 677 465,942

F3- FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT**F.3.1- ENCAISSEMENT SUITE A L'AUGMENTATION DU CAPITAL**

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Associés opération sur le capital	4 005 000,000	0,000
Total	4 005 000,000	0,000

F.3.2-DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTION RECUS

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Produits des placements	2 364,343	2 366,164
Total	2 364,343	2 366,164

F.3.3-DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTION PAYES

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Intéressement PDG	-100 525,595	0,000
Total	-100 525,595	0,000

F.3.4- ENCAISSEMENT PROVENANT DES EMPRUNTS

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
CMT "BH" 7 150 MDT	7 150 000,000	0,000
Total	7 150 000,000	0,000

F.3.5- REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Echéances à moins d'un an crédit bancaire	-285 716,000	-285 716,000
Echéances à moins d'un an emprunt obligataire	-875 000,000	-875 000,000
Echéances à moins d'un an crédits leasing	-232 055,096	-204 881,796
Total	-1 392 771,096	-1 365 597,796

F.3.6- DECAISSEMENT/ENCAISSEMENT PROVENANT DES DCD

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
DCD « OLIVOLIO »	0,000	-2 000,000
DCD « SOMAF COMMERCIAL »	-35 000,000	0,000
DCD « HUILERIE ETOILE DU NORD »	-300 000,000	0,000
DCD« SOMAF COMMERCIAL »	0,000	-45 000,000
DCD « SOMAF »	-250,000	0,000
DCD « IGEHUILE »	561 000,000	-425,000
DCD « C H.O COMPANY »	-2 315 302,900	1 699 385,900
DCD « ELAITHA »	-8 800 000,000	-600 000,000
Autres DCD	330 000,000	-3 246,000
DCD « SAVONNERIE DE CARTHAGE »	-2 600,000	-871,235

Total	-10 562 152,900	1 047 843,665
--------------	------------------------	----------------------

F.3.7–DECAISSEMENT/ ENCAISSEMENT PLACEMENT COURANT

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Placement courant	2 000 000,000	-2 000 000,000
Total	2 000 000,000	-2 000 000,000

F.3.8– ENCAISSEMENT/DECAISSEMENT PROVENANT DES CREDITS DE GESTION

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
MCNE	-7 600 600,000	-14 362 000,000
PFE	2 000 000,000	6 000 000,000
Crédit de Financement ASM	-13 000 000,000	13 000 000,000
Crédit de compagne	5 000 000,000	0,000
Total	-13 600 600,000	4 638 000,000

F.4.1– TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2015</i>
Chèques impayés	97 336,400
Banques	3 602 437,453
Caisse	882 092,638
Régie d'avances et accreditifs	700 000,000
Total	5 281 866,491

F.4.2– TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

<i>Désignation</i>	<i>Montant au 31/12/2016</i>
Effets à l'encaissement	3 200 000,000
Chèques impayés	97 336,400
Banques	5 885 983,545
Caisse	346 498,424
Régie d'avances et accreditifs	2 800,000
Total	9 532 618,369

VIII. ENGAGEMENT HORS BILAN

Banque	Nature de crédit	Montant du souscription	Nature de Garantie	Montant	Restant du au 31/12/2016	Dernière échéance	Taux d'intérêt	
BIAT	Crédit de gestion	4 500	Hypothèque de rang disponible du TFN°88061 Sfax	4500			TMM+1,25 ET TMM+1,75	
			nantissement du matériel					
			Cauton personnel du PDG					
			Cauton solidaire de la STE CHO Company					
BNA	Crédit de gestion	20 000	Hypothèque de rang disponible du TFN°88061 Sfax	20 000			TMM+1,5	
			Hypothèque en rang disponible du TFN°39185 Sfax Propriété SOMAF					
			Hypothèque de rang disponible du TFN°74478 Sfax Propriété SOMAF					
		10 000	Hypothèque de rang disponible du TFN°88061 Sfax	10 000				TMM+1,25 ET TMM+2
			Hypothèque de rang disponible du TFN°89562 Sfax					
			Hypothèque de rang disponible du TFN°89563 Sfax					
			Hypothèque de rang disponible du TFN°89564 Sfax					
			Hypothèque en rang disponible du TFN°39185 Sfax Propriété SOMAF					
			Hypothèque de rang disponible du TFN°74478 Sfax Propriété SOMAF					
	5 200	Hypothèque de rang disponible du TFN°39185 Sfax Propriété SOMAF	5 200				TMM+1,25	
		Hypothèque de rang disponible du TFN°74478 Sfax Propriété SOMAF						
		Hypothèque de rang disponible du TFN°88061 Sfax						
	Crédit d'investissement	2 000	Hypothèque de rang disponible du RI N°23976 Sfax	2000	785	30/09/2019	TMM+2,5	
Nantissement de rang disponible sur matériel								
STB	Crédit de gestion	10 100	Hypothèque en rang disponible du TFN°88061 SFAX	10100			TMM+1,75	
			Hypothèque en rang disponible du TFN°89562 SFAX					
			Hypothèque en rang disponible du TFN°89563 SFAX					
			Hypothèque en rang disponible du TFN°89564 SFAX					
ATB	Crédit de gestion	6000	Cauton solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI	6000			TMM+1,25	
BH	Crédit d'investissement	7150	hypothèque en 1er sur le terrain de la société SOCOHUILE COMPANY	7150	7150	30/11/2023	TMM+2,5	
			Nantissement des parts sociales de la société SOCOHUILE COMPANY					
			Nantissement sur le fond de commerce de la société SOCOHUILE COMPANY					
			Cauton solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI					
	Crédit de gestion	6000	Hypothèque en rang disponible du TFN°88061 SFAX	6000			TMM+1,25	
nantissement en rang disponible sur le fond de commerce de la société CHO								
Cauton solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI								
Emprunt	Emprunt	7 000	Hypothèque en rang disponible du TFN°88061 SFAX	7000	2625	19/11/2019	TMM+1 ET	

Obligataire	Obligataire		Cautions solidaire de Mr Abdelaziz MAKHLOUFI				1% CAUTION BIAT
leasing	leasing	375	Nantissement du matériel	375	144	25/08/2018	9,5%
		680	Nantissement du matériel	680	354	25/04/2019	9,5%
		34	Nantissement du matériel	34	15		
		42	Nantissement du matériel	42	22		

**Société de Conditionnement
des Huiles D'olives « CHO »**
Route Mahdia, Km 10
Sfax - Tunisie

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2016**

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 Juin 2016, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES « CHO », comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016. Ces états financiers présentent :

Un total bilan de.....	77 948 552,491 TND
Un chiffre d'affaires de.....	90 139 334,628 TND
Un résultat bénéficiaire de	556 998,789 TND

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Le conseil d'administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles de déontologie et de planifier et réaliser l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit

Fondement de l'opinion avec réserve

Une évaluation économique à la date de clôture des titres de participation détenus au capital des sociétés « M2A INGENIERIE » et « SOMAF PLUS » totalisant 356 900,000 dinars mérite d'être effectuée conformément à la norme comptable n° 7 relative aux placements.

Opinion avec réserve

A notre avis, et sous réserve de l'incidence du point mentionné dans le paragraphe « *Fondement de l'opinion avec réserve* », nous estimons que les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société CONDITIONNEMENT DES HUILES D'OLIVES « CHO » au 31 décembre 2016, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Par ailleurs et sans remettre en cause notre opinion ci-dessus mentionnée, nous attirons votre attention sur les faits suivants :

- Votre société a procédé au titre de l'exercice arrêté au 30 septembre 2012 à un changement de méthode comptable en dérogeant à la convention du coût historique et en adoptant le modèle de réévaluation. La réévaluation des immobilisations corporelles a dégagé une plus-value globale de réévaluation de 2 290 596,242 dinars, présentée parmi les capitaux propres dans une rubrique distincte.
- Votre société est tenue d'établir annuellement un inventaire physique de ses immobilisations corporelles et ce conformément à l'article 17 de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 et de le rapprocher avec la comptabilité à la date de clôture de l'exercice.
- Votre société détient une créance ancienne sur la société « M2A INGENIERIE » pour un montant de 90 000,000 dinars ; une provision mérite d'être estimée et comptabilisée.
- Des comptes fournisseurs débiteurs présentant un solde de 654 389,165 dinars n'ont pas été mouvementés depuis l'exercice 2015 ; ces comptes méritent d'être analysés.
- Un montant de 31 187,520 dinars non encore encaissé sur subvention FOPROHOC datant de l'exercice 2011 mérite d'être analysé
- Suivant l'article 35 de la loi des finances 2014-59, la retenue à la source ne s'applique pas aux montants payés en contrepartie des acquisitions auprès des personnes physiques réalisant des revenus agricoles et de pêches. Le risque émanant de l'interprétation dudit article mérite d'être analysé et estimé.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

En application de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du conseil d'administration sur les comptes de la société au 31 décembre 2016 et nous n'avons pas relevé de remarques particulières sur les informations y figurant.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilière émises par la société à la réglementation en vigueur ; nous vous recommandons de signer le cahier des charges.

Fait à Tunis, le 5 Mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mahmoud TRIKI



Mahmoud ZAHAF



**Société de Conditionnement
des Huiles D'olives « CHO »**
Route Mahdia, Km 10
Sfax - Tunisie

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE 2016**

Messieurs les actionnaires

En application des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous présenter les opérations conclues par votre société et entrant sous l'égide des articles susvisés.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2016

La direction de votre société nous a informés de l'existence des conventions et opérations suivantes :

1) Convention autorisée par le Conseil d'administration du 20 Juin 2016 :

Le conseil d'administration a autorisé l'opération de rachat par la société « CHO » de Cent Quarante Neuf Mille Neuf Cent Quatre Vingt Huit actions (149.988 A) détenues par messieurs Abdelaziz MAKHLOUFI, Moncef REKIK et Mohamed TOUNSI, au capital de la société « ULYSSE AGRO INDUSTRIES », et ce pour un prix global de 4 750 000 dinars.

2) Autres conventions

Désignation	Solde au 31/12/2015	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2016
		Débit	Crédit	
Achat-Fournisseurs				
AL KAISAR	-4 867,500	6 449,376	1 581,876	0,000
GDA	-677 824,300	3 934 710,000	3 006 868,500	250 017,200
UDA	0,000	3 075 000,500	3 075 000,500	0,000
EUROLIO	0,000	0,000	13 569,453	-13 569,453

Désignation	Solde au 31/12/2015	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2016
		Débit	Crédit	
Débiteurs & Crédeurs Divers				
HUILERIE ETOILE DU NORD	0,000	300 000,000	0,000	300 000,000
UAI	0,000	1 096 080,000	1 096 080,000	0,000
SOCOHUILE	0,000	4 180 000,000	4 180 000,000	0,000

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2016

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs et approuvées par les assemblées générales des actionnaires, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016. Elles sont présentées ci-après :

- Votre société a réalisé, au cours de l'exercice 2016, avec les sociétés ci-dessous mentionnées, des opérations de ventes et d'achats. Les mouvements et soldes se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2016
		Débit	Crédit	
Achat-Fournisseurs				
SOMAF PLUS	0,000	680 250,000	250,000	680 000,000
SOMAHO	0,000	553 580,500	203 580,500	350 000,000
SOCIETE AGRICOLE EL AITHA	365 252,449	660 050,000	488 550,000	536 752,449
MEDITERRANEAN DELIGHT	-339 093,885	663 282,216	556 753,040	-232 564,709
OLIVA	0,000	248 285,220	248 285,220	0,000
CHO SERVICE	-5 000,500	0,000	0,000	-5 000,500
CHO CHINA	-984,918	923,414	1 072,114	-1 133,618
MEDOLIO	-305 768,390	346 831,922	132 289,486	-91 225,954

Fournisseurs Factures non parvenues

CHO COMPANY	0,000	0,000	9 106 000,000	-9 106 000,000
-------------	-------	-------	---------------	----------------

Ventes-Clients

BOTTICELLI	7 524 692,541	1 919 013,090	8 763 858,877	679 846,754
CHO COMPANY	152 195,550	11 976 551,750	12 128 747,300	0,000
CHO CHINA	744 197,293	831 307,482	718 950,947	856 553,828
MEDITERRANEAN DELIGHT	5 409 987,385	17 517 533,882	18 736 912,939	4 190 608,328
CHO AMERIQUE	1 347 707,969	1 302 076,533	2 185 902,463	463 882,039
MEDOLIO	1 931 763,163	1 418 326,280	1 031 365,203	2 318 724,240

- Votre société a réalisé avec les sociétés ci-dessous mentionnées des opérations de financements non rémunérées. Le tableau ci-après met en évidence les mouvements réalisés au cours de l'exercice 2016 :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Mouvements de l'exercice		Solde au 31/12/2016
		Débit	Crédit	
Débiteurs & Crédeurs Divers				
DCD SOMAHO	312 017,000	0,000	0,000	312 017,000
DCD IGEHUILE	2 383 885,000	0,000	561 000,000	1 822 885,000
DCD C.H.O COMPANY	-2 315 302,900	23 040 000,000	20 724 697,100	0,000
DCD SOMAF PLUS	249 338,260	0,000	250,000	249 088,260
DCD SOMAF COMMERCIAL	45 000,000	35 000,000	0,000	80 000,000
DCD AL AITHA	600 000,000	8 800 000,000	0,000	9 400 000,000
DCD SAVONNERIE DE CARTHAGE	871,235	0,000	0,000	871,235

- Votre société donne en location un local à usage professionnel à la société « CHARBON VERT » pour un loyer annuel de 6 000,000 Dinars majoré de 5% par an. Cette location a débuté le 01 Novembre 2014. Le solde du compte client « CHARBON VERT » est de 18 915,000 dinars.
- Votre société détient une créance ancienne sur la société « M2A INGENIERIE » pour un montant de 90 000,000 dinars.
- L'existence de comptes courants actionnaires présentant un solde créditeur de 10 874,700 dinars au 31 décembre 2016.
- Des garanties réelles ont été données au profit des banques en couverture des crédits obtenus.
- Une caution solidaire donnée par le Président Directeur Général au profit des banques en couverture des crédits obtenus.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés à l'article 200-II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

▪ Président Directeur Général

La rémunération du Président Directeur Général courant l'exercice 2016 servie par la société « CHO » et sa filiale « OLIVA » totalise un montant brut de 53 101,824 Dinars. Il bénéficie en outre d'un intéressement sur les bénéfices de chaque exercice fixé à 2,5% net de tous impôts ou retenue, cet intéressement totalise un montant de 100 525,595 au titre de l'exercice 2015. Il bénéficie aussi d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents, et la prise en charge des frais de téléphone et de tous les frais de représentation inhérents à ses fonctions.

▪ Directeur Général Adjoint

Le Directeur Général Adjoint, est nommé par le conseil d'administration du 3 octobre 2016. Sa rémunération est fixée par ce même conseil. Le montant brut servi au cours de l'exercice 2016 est de 8 773,342 dinars.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires, les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Fait à Tunis, le 5 Mai 2017

Les Commissaires aux Comptes

Mahmoud TRIKI



Mahmoud ZAHAF

